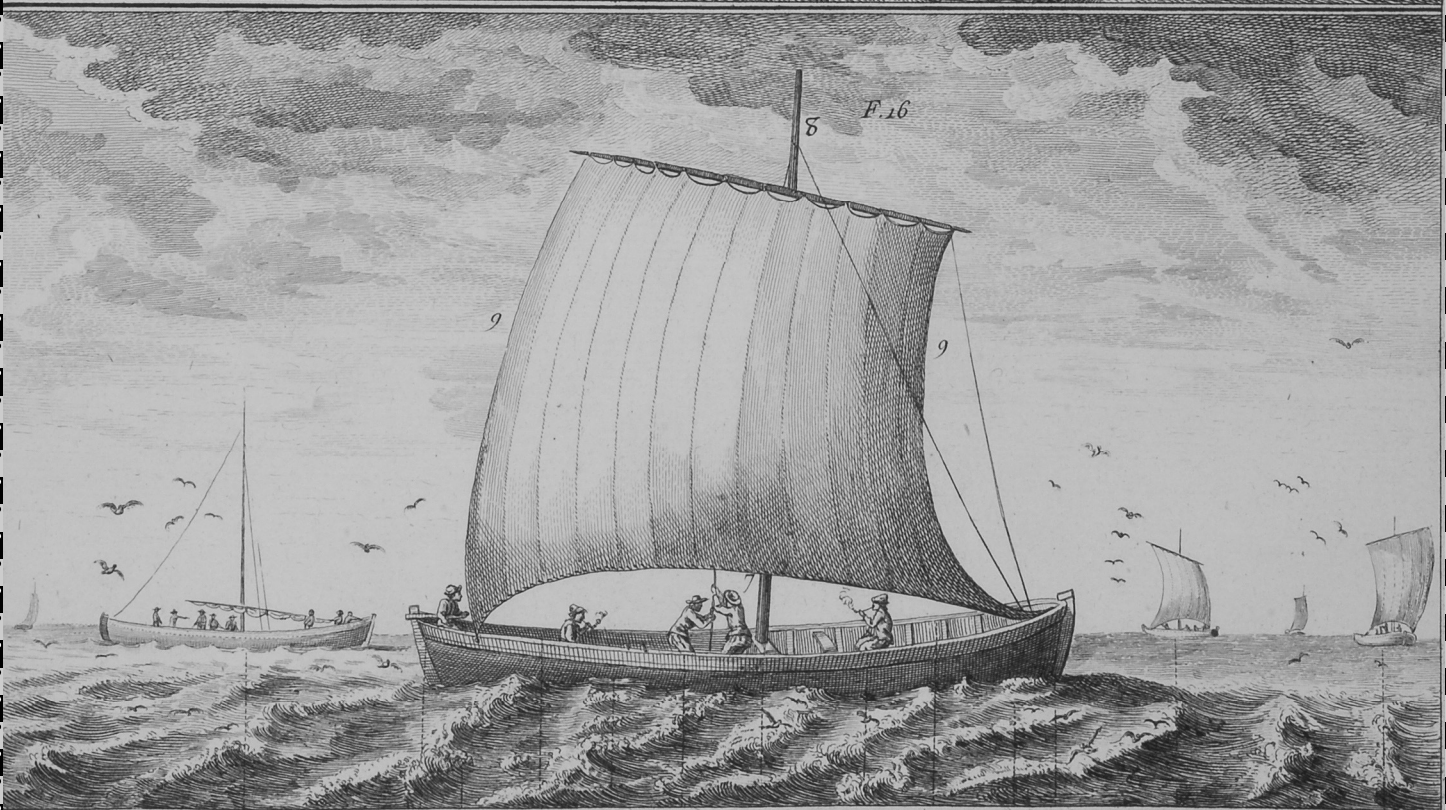


Fig. 1.



LAS TRAINERAS Y LOS SISTEMAS DE PESCA DE CERCO SURGIERON EN LA COSTA LABORTANA



10 5 1 3 2 4 2 1 3 6 11

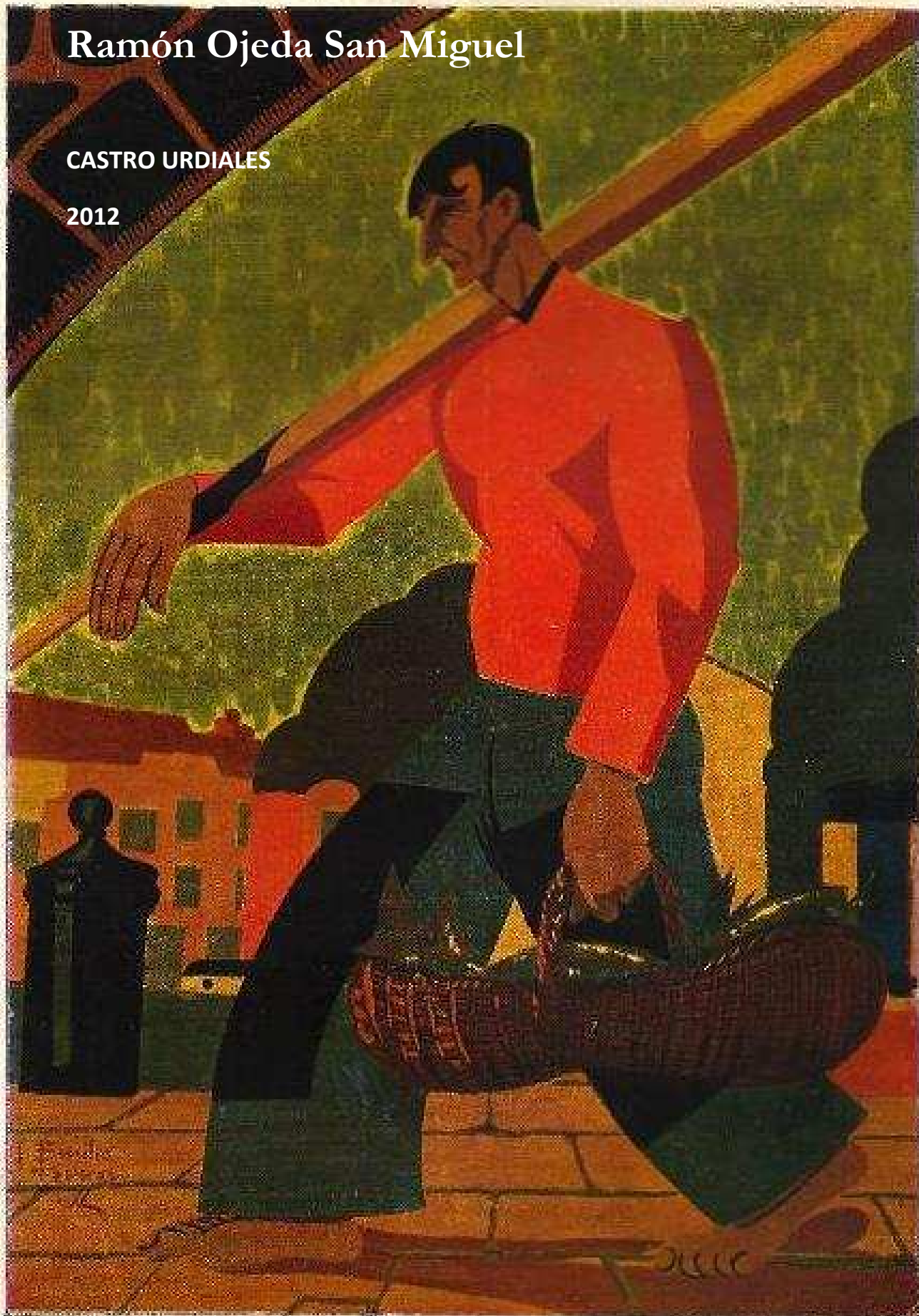
NOTICIAS EN LOS TEXTOS FRANCESES



Ramón Ojeda San Miguel

CASTRO URDIALES

2012

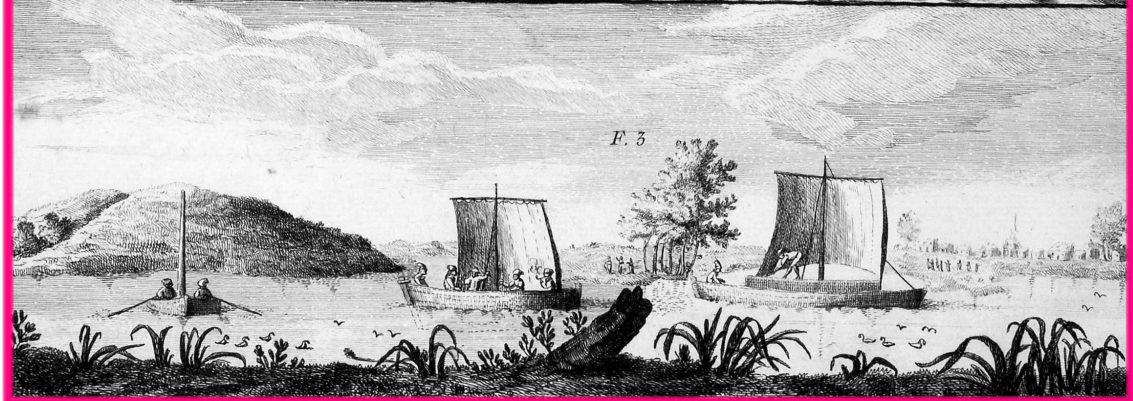
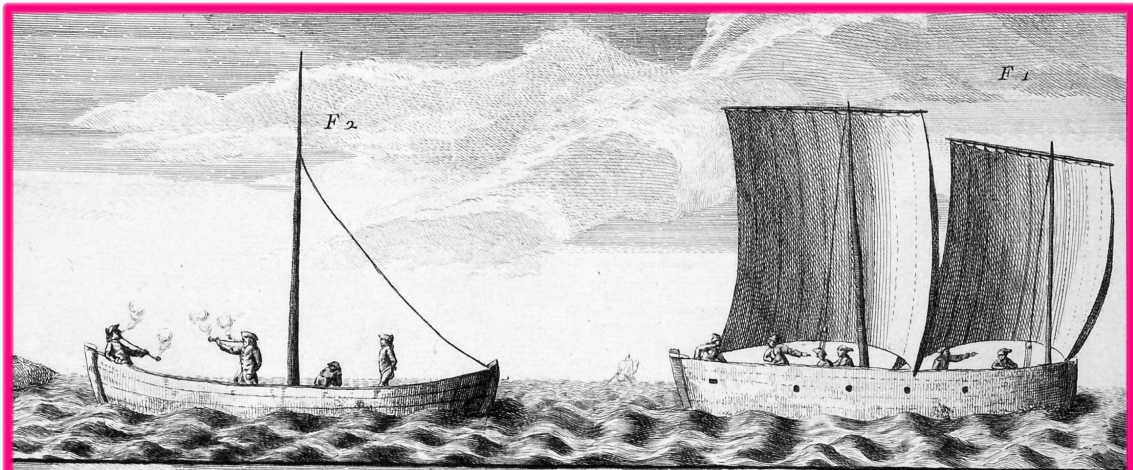
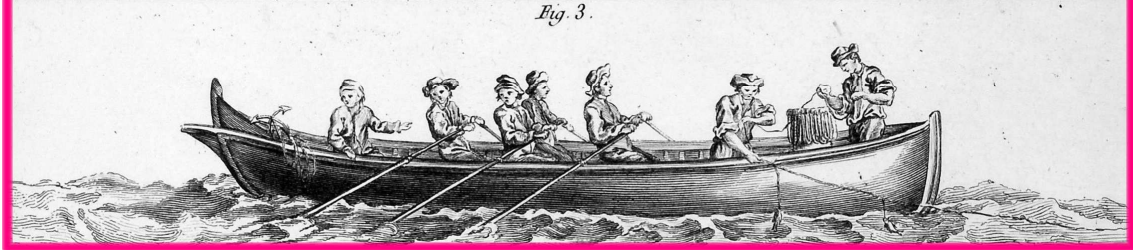


TIPOS VASCONGADOS

PESCADOR DE SAN JUAN DE
LUZ, POR EMILIO FERRER



Fig. 3.



**ART. VIII. — DE LA PÊCHE DES SARDINES A LA CÔTE
DE SAINT-JEAN-DE-LUZ.**

Duhamel répète, à l'occasion de cette pêche, ce qu'il a dit souvent ; savoir, que les harengs, les sardines et les autres poissons de passage abandonnent quelquefois, pendant plusieurs années, une côte où ils se portaient en quantité, et qu'ensuite ils y reviennent. A l'époque où il écrivait (1774), la pêche de la sardine, qui avait été, 15 ans auparavant, très-abondante à l'ancienne embouchure de l'Adour dans l'Océan, et qui, pendant cet espace de temps, y était devenue à-peu-près nulle, fut d'une abondance extraordinaire dans cette année 1774. Les uns attribuaient la disparition de ce poisson à des travaux faits dans le port, et d'autres aux vents d'ouest, qui avaient déterminé les sardines à aller chercher un asile plus tranquille.

§ 1. — Des filets dont se servent les Basques pour la pêche de la sardine.

Le filet dont se servent les Basques pour cette pêche est fait de fil de lin : il a 30 brasses de longueur sur 4 et demie de chute ; les mailles de 3 à 4 lignes d'ouverture ; le bas bordé d'une ralingue de 6 lignes de circonférence, et garni de plomb de 6 à 7 onces. On y amarre aussi de 4 pieds en 4 pieds des anneaux de corne, dans lesquels on passe une autre ligne, qui s'étend dans toute la longueur du filet, et qui sert à le fermer comme un sac lorsqu'il est rempli de sardines. Ce filet, qui est plutôt une seine qu'un manet, sert à prendre les anchois comme les sardines ; la tête est garnie de flottés de liège placés à 3 pouces les unes des autres.

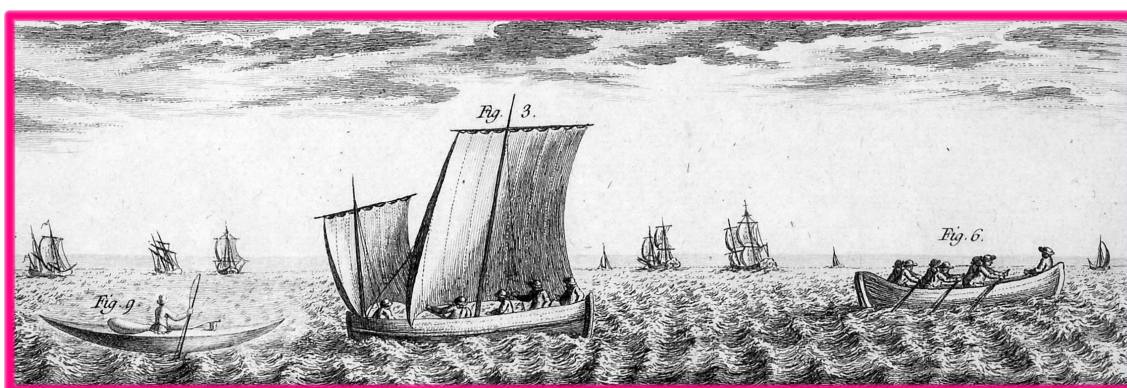
De esta manera, recogiendo las informaciones proporcionadas por Duhamel du Moceau, describía M. Baudrillart¹ las novedades surgidas en la costa labortana en la pesca de sardinas en la segunda mitad del siglo XVIII. Todavía proporcionaba más detalles:

§ 2. — *Manière de mettre le filet à la mer et de le relever.*

Les bancs de sardines se décèlent par la présence des oiseaux, qui mettent leur bec dans l'eau, ou y plongent eux-mêmes. Alors les chaloupes, montées chacune de douze bons rameurs, se rendent aux endroits indiqués, où les pêcheurs mettent leur filet à l'eau du côté de babord, tandis que les rameurs enveloppent le banc de sardines. Quand le filet est entièrement à l'eau, les pêcheurs conservent à bord une manœuvre d'environ 15 lignes de circonférence et 30 brasses de longueur, laquelle est amarrée à un bout du filet et tenue par un matelot qui est à la proue. Il y a, à l'autre extrémité du filet, une semblable manœuvre, retenue dans le bateau par un matelot qui est à la poupe. Les sardines, épouvantées par les marsouins qui se trouvent presque toujours aux environs, donnent dans le filet en grande quantité : alors les matelots de poupe et de proue qui tiennent les manœuvres répondant aux deux bouts du filet, se halent dessus pour s'en approcher; et dès que les deux bouts du filet sont rendus l'un à la poupe, l'autre à la proue, on hale sur la manœuvre passée dans les anneaux de corne, pour ramener le bas du filet, où sont les plombs près de la superficie de l'eau, en formant comme un sac dans lequel les sardines se trouvent renfermées. On les prend avec un manet, que les Basques nomment *salabardon*, pour les mettre à bord.

¹ Baudrillart, M., *Traité Général des eaux et forêts, chasses et pêches*, Quatrième partie, Dictionnaire des Pêches, Paris, 1827, p. 493.

Habían recuperado, sin duda después de la crisis de la pesca de altura de bacalao y caza de ballenas en mares lejanos, una actividad sardinera hasta entonces prácticamente despreciada. Pero lo hicieron con grandes novedades: faenaban ya con artes de cerco y con barcos, las futuras traineras, de doce remeros. Con estas noticias, todo parece indicar que los inicios de las rápidas traineras y del revolucionario sistema de pesca con cercos hay que buscarlos en las costas vascofrancesas. Y, que una vez más, siguiendo una línea de propagación de novedades náuticas y pesqueras con inicios en tiempos medievales, desde allí los cambios se propagaron a la costa vasca peninsular en la primera mitad del XIX, y al resto de la cornisa del Cantábrico en la segunda parte de la centuria decimonónica.



§ 3. — *De la pêche des Basques à Fontarabie.*

Depuis le mois de mai et pendant tout l'été, les sardines entrent dans les baies et les anses, où les pêcheurs en prennent avec des seines; d'autres pêcheurs se portent au large, font leur pêche de la même manière que nous venons de l'expliquer; mais il y en a qui se servent de manets qui ont à-peu-près 30 brasses de longueur sur 4 de chute. Pendant que le maître jette le filet à l'eau, l'équipage nage mollement, pour qu'il s'étende mieux; et quand la moitié de la longueur de ce filet est à la mer, le maître, qui est debout à la poupe, jette la résure des deux côtés; ce qui engage les sardines à nager pour l'attraper, et les précipite dans les mailles. Pendant ce temps, deux hommes naviguent faiblement pour soutenir la dérive et entretenir le filet tendu. Dès que le maître s'aperçoit que cette moitié du filet est bien garnie de poissons, il met doucement le reste à l'eau, l'attache au bateau et recommence à jeter de la résure. Lorsqu'il remarque que toute la tessure est garnie de sardines, il la relève, et tout de suite il en met une autre à la mer.

También nuestro texto² nos indica que en Hondarribia los cambios y novedades fueron muy tempraneros. Mientras tanto, en la costa peninsular vasca, en opinión de los textos franceses de la época³, es verdad que la pesca de la sardina era importante, pero sin detectar muchas novedades:

² *Ibidem.*

³ Bertrand, J. E., *Descriptions de arts et métiers, Pêche*, Tome XI, Neuchatel, 1779, pp. 223 y 224.

A R T I C L E XII.

Différens mémoires sur la pêche des sardines aux côtes d'Espagne.

784. JE vais commencer par rapporter ce qu'un patron de Pinasse, âgé de soixante ans, & qui navigue continuellement sur les côtes d'Espagne, a dit à M. de la Courtaudiere.

785. ON pêche à *Guettaria*, qui est à neuf lieues de Saint-Jean-de-Luz, dans le mois de juin, des sardines de six à sept pouces de longueur; à *Ondarroa*, sur la même côte, à dix ou douze lieues de Saint-Jean-de-Luz, on en pêche de pareilles & même de plus grosses; & des pêcheurs ont assuré avoir quelquefois pris dans cette baie d'un seul coup de faine, jusqu'à cinquante

milliers de sardines, entre lesquelles il s'en trouvait de neuf pouces de longueur qui étaient presque grosses comme des harengs: il reste à favoir si ces gros poissons sont de vraies sardines ou des poissons qui leur ressemblent, & dont nous parlerons dans la suite. De *Ondarroa* à *Vermeo* qui en est éloigné de six lieues, & à feize de Saint-Jean-de-Luz, on ne prend point de sardines. A *Algota*, même côte, & éloigné de vingt-deux lieues de Saint-Jean-de-Luz, on en pêche de petites. A *Castro*, même côte, éloigné de vingt-cinq lieues de Saint-Jean-de-Luz, on en prend d'un peu plus grosses. J'aurais desiré favoir dans quelle saison on prend ces sardines de grosseurs si différentes.

786. CE même patron a dit à M. de la Courtaudiere, que le 4 juillet étant à une journée du port de Saint-Jean-de-Luz; il avait vu la mer jonchée de sardines dans une étendue de plus de quinze lieues, qu'elles passaient du nord-nord-ouest au sud-sud-ouest, & que depuis nombre d'années qu'il est presque toujours à la mer, il n'en avait pas vu un banc aussi considérable.



No resulta extraño, que con traineras y las duras faenas del cerco, los pescadores vascos enseguida tuvieron fama de bravos y experimentados remeros⁴:

Cette pêche des anchois et de la sardine est des plus fatigantes ; les marins qui la font passent pour les meilleurs rameurs que l'on connaisse : les manœuvres que l'on voit exécuter aux embarcations ont donné un désir et une idée à leurs admirateurs du golfe de Gascogne. Mais comme le grand nombre des jeunes gens du pays qui sont au service, ne permettrait pas d'armer convenablement des embarcations de course à Biarritz ou à Saint-Jean-de-Luz, l'Itinéraire proposerait de choisir pour cette lutte des embarcations venues des ports du Guipuzcoa et de la Biscaye.

Les canotiers parisiens jouissent, dans toute l'Europe et en Amérique, d'une célébrité parfaitement méritée. Aucune des embarcations qui se sont présentées aux régates du Havre, n'a pu lutter contre eux. Un jeune capitaine au long cours, qui fut témoin de leur victoire, assurait à l'Itinéraire, que, vu l'habileté des canotiers parisiens et la légèreté de leurs embarcations, tous les rivaux pouvaient renoncer à leur disputer la palme de la vitesse; même les Basques ! D'autre part, des constructeurs habiles et une foule de vieux marins ont juré que les Parisiens ne sont pas de force à vaincre les Basques-Espagnols à la course sur l'Océan,

⁴ Chaho, A., Biarritz entre les Pyrénées et L'Océan. Itinéraire pittoresque, Bayonne, 1855.



La actividad pesquera inducida por traineras y cercos en la costa labortana fue tan intensa, que enseguida sus mujeres se hicieron famosas en la venta de sardinas y anchoas. Dice a este respecto en el año 1836 Morel⁵:

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure envoient chaque année de robustes filles vendre à Bayonne de grandes quantités de sardines dont la pêche, en occupant encore ses habitants, a survécu à toutes ces sources de prospérité aujourd'hui taries; ces actives Basquaises parcourent rapidement la ville avec des cris stridens et particuliers qui racontent les bonnes qualités de leur marchandise, et elles retournent le soir même dans leurs familles, grâce à des jambes hâlées et nerveuses qui défient les meilleurs coureurs.



⁵ Morel, M. F., Bayonne vues historiques et descriptives, Bayonne, 1836.



LES MARCHANDES DE SARDINIE, A BAYONNE

GRAND DE N. JARIS, N. JARIS DELINEUR



SAINTE-JEAN-DE-LUZ. — Vue Générale prise de Ciboure. — ND Piot

Descripciones parecidas, y muy curiosas a ojos de los viajeros, se volvieron a repetir con frecuencia más adelante⁶:

Cependant, et en sens contraire, sur le chemin de Saint-Jean-de-Luz, le voyageur entend de bien loin des cris perçants, des éclats de voix; cela ressemblerait à une querelle, si des rires ne dominaient le tumulte.

Le bruit approche : voici venir un essaim de femmes assez mal vêtues, courant à la file sur les sentiers qui bordent les deux côtés du chemin. Elles vont pieds nus, leurs jupes, retroussées jusqu'au genou, laissent voir une jambe nerveuse, une vraie jambe de Basquaise. Elles sont toutes robustes, élancées, bien faites; le bras gauche s'appuie sur la hanche, le bras droit maintient une large corbeille posée sur la tête, et dans laquelle sautillent encore les poissons pêchés le matin à Bidart et à Saint-Jean-de-Luz : la louvine, le rousseau, la sardine et ces délicieux petits anchois qui font la friture favorite du bon Bayonnais.

Cet escadron volant de maréieuses a fait quatre lieues, de Saint-Jean-de-Luz à Bayonne : à peine les bateaux de pêche étaient-ils rentrés au port, qu'elles prenaient leur vol, et elles courent jusqu'à la ville sans prendre haleine. Arrivées à la première enceinte, elles songent bien, vraiment, à essuyer la sueur de leurs fronts, à laver leurs jambes, noircies par la poussière du chemin! elles s'inquiètent bien.

⁶ Germond de Lavigne, A., Autor de Biarritz, Promenades a Bayonne et dans le Pays Basque, Paris, 1856, pp. 38 y 39.

de laisser retomber leurs jupes, du genou plus bas!... Elles s'élancent et se divisent, s'éparpillent, se répandent dans toutes les rues, criant, hurlant, glapissant sur les notes les plus aiguës de la gamme :

« *Croumpa la loubine!—Croumpa maquereou!—Croumpa crabes!*

—*A l'anchois! A l'anchois! Adare arribat, fresc et delicat!*

—*Asi lous bets anchois tous bibots, a u so le douzène!*

Puis, après la vente, et sans s'arrêter davantage, sans prendre à peine du repos, nos Basquaises se rejoignent à la porte d'Espagne et repartent à la file sur le chemin de Saint-Jean-de-Luz.

—*A un sou la douzaine les anchois!*

Et c'est dans la nouveauté; car il est des moments où on les donne pour rien, des jours où à Biarritz, à Bidart, à Guétary, quand les bancs de ces jolis poissons d'argent viennent à la côte, les filets manquent pour les pêcher, les récipients pour les recueillir. L'alerte est donnée et tout le monde accourt. Dans l'eau jusqu'à mi-jambe, chacun puise, recueille, celui-ci, dans un plat, celle-là dans une marmite; d'autres plus généreux et plus prodigues s'arment de pelles et lancent les anchois à pelletées, comme ils feraient du sable du rivage; ramasse qui veut; la pêche se foule aux pieds, et les chats du village sont appelés à faire ample curée. Un sou la douzaine! Ces jours-là on en aurait cent pour un sou; les chemins en sont semés, et ce n'est pas toujours, hélas! pour le plus grand agrément du promeneur qui passe là sur le soir, quand la chaleur du jour a décomposé tous ces pauvres abandonnés.

La actividad pesquera fue tan frenética, que ya a en el último tercio del siglo XIII demandaba importantes cambios portuarios⁷:

Arrivée des bateaux de sardines fraîches à St. Jean de Luz , où ils viennent décharger ; c'est à la hauteur de la *pointe du Figuier* , qui est terre espagnole , qu'on va les pêcher , cette espèce de poisson de passage étant par bancs , et n'affectionnant pas également toutes les côtes. Celle-là leur est favorable dans ce moment-ci. Foule et empressement de toutes les femmes et filles basques , à qui en achettera la première , pour les porter à Bayonne. Elles en emportent chacune un panier sur leur tête , dans lequel il peut en tenir mille , et ce panier est recouvert d'une toile bien blanche. J'ai vu partir le convoi. Elles sont cinquante ou soixante à la file l'une de l'autre , lestes , bien mises , avec des corsets rouges et des jupons de couleurs tranchantes , toutes avec du linge blanc et fin , toutes en tresses , toutes jambes et pieds-nus , toutes allant à la course , de manière qu'elles font les trois lieues qu'il y a de St. Jean-de-Luz à Bayonne , en moins d'une heure et demie. Leur intérêt est d'arriver avec leur poisson bien frais , et d'arriver les premières ,

⁷ Guibert, C. J. A., *Voyages de Guibert dans diverses parties de la France et en Suisse*, faits en 1775, 1778, 1784 et 1785, Paris, 1806, pp. 298 – 300.

pour vendre plutôt et mieux leur cargaison. Beaucoup ont des tailles de nymphes ; et je doute qu'Atalante, qui couroit pour des pommes d'or , l'eût emporté sur elles.

Repris le chemin de Bayonne. Couché et soupé chez M. le marquis de Caupenne. Nous avons parlé de ma course : nous avons remis les objets sur le tapis. Manière intéressante de résumer et de s'affermir encore. — J'y ai vu aussi M. Desandouin , brigadier , commandant le génie, celui qui le commandoit aussi en Amérique , sous M. le comte de Rochambeau : beaucoup de contradictions et d'objections de leur part, sur le projet de St. Jean-de-Luz ; soutiennent en revanche avec beaucoup de chaleur , la possibilité du succès des travaux qu'on fait au Boucault , qui est l'entrée de l'Adour , à une lieue de Bayonne. Ces travaux ont pour objet de reculer et de laisser une barre de sable , qui tend à fermer cette entrée aux gros bâtimens , c'est-à-dire aux frégates mêmes , et qui , si ses progrès continuent, annéantiroit le port de Bayonne. Je regrette de ne pas pouvoir aller les visiter : le tems me manque , et sans doute aussi la volonté. La curiosité n'est plus un assez grand attrait pour

moi; je commence à ne plus me remuer que par nécessité, et je suis las de voir en simple observateur.

Historique de ces travaux : sont commencés depuis quarante ans, et toujours interrompus à la guerre, par une bizarrerie très-commune à notre gouvernement : ils dépendent du département de la guerre, et se font par conséquent par les ingénieurs. Le ministre de la guerre fort indifférent au commerce, y met par conséquent peu et trop peu de fonds; il n'y a mis que 15,000 liv. cette année. Il ne sait sûrement ni ce qu'on y fait ni ce qu'il faudroit y faire.

Causé encore sur beaucoup d'objets avec M. le marquis de Caupenne; j'ai bien réfléchi en chemin sur ce travail des limites. Je ne pense pas tout-à-fait, comme lui, que les considérations militaires soient les plus importantes dans cette occasion : ainsi un débouché de plus ou de moins ne seroit pas ce qui m'arrêteroit, s'y j'en étois chargé. Il y a telle forêt avantageuse aussi pour des mâtures, tel passage nécessaire à la subsistance de plusieurs communautés, que je préférerois indubitablement. Au fait, cette ligne de limites et de débouchés, ne sont pas





Lith. de Girault frères, Editeurs.

Ruines du Château de Béthobie
Lazareth pour le Choléra

J. Sacottet, d'après le dessin d'Ed. Paris.

Ile des Cygnes

Irun

PONT DE LA BIDASSOA, RIVES D'ESPAGNE.

Basques Pyrénées

Boulevard des Italiens, N° 47

Toulouse

Pesca con cerco en el Bidasoa hacia el año 1835 (Biblioteca de Toulouse).

DESCRIPTIONS

DES ARTS ET MÉTIERS,

FAITES OU APPROUVÉES

PAR MESSIEURS DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES DE PARIS.

AVEC FIGURES EN TAILLE-DOUCE.

NOUVELLE ÉDITION

Publiée avec des observations, & augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie.

Par J. E. BERTRAND, Professeur en Belles-Lettres à Neuchatel, Membre de l'Académie des Sciences de Munich, & de la Société des Curieux de la nature de Berlin.

T O M E X I .

Contenant la troisieme section de la seconde partie du traité des pêches.



A NEUCHATEL,

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. D C C. L X X I X.

C H A P I T R E I I I.

De plusieurs poissons qui ont encore les caractères des zeus ; savoir , la crabe de Biarritz , ou le saccaraila des Basques , la crabe des Achottards , & de quelques poissons qui leur ressemblent.

38. J'AI reçu en même tems deux poissons qui m'ont été envoyés des côtes de Gascogne ; savoir , un de M. de Borda , qu'on nomme à Biarritz la *crabe de mer* , & l'autre de M. de la Courtaudiere , qu'on nomme à Saint-Jean-de-Luz le *saccaraila*. Comme ces deux poissons me sont parvenus très-bien conditionnés , j'ai été à portée de les comparer & de reconnaître que c'était le même poisson auquel on donne différens noms à Biarritz & à Saint-Jean-de-Luz. Je soupçonne encore que ce poisson est une des rascasses de Toulon ; ce qui s'éclaircira par la suite. J'ai de plus reçu de M. de la Courtaudiere un autre poisson qu'on nomme à Saint-Jean-de-Luz la *crabe des Achottards* , qui ressemble peu à la crabe de Biarritz. Enfin , je trouve dans mes mémoires un beau dessin & une description d'un poisson qui ressemble à beaucoup d'égards à cette crabe ; mais je n'ai point la note des parages où on me l'a remis. Ce sont ces trois poissons qui feront principalement le sujet de ce chapitre ; & on verra qu'ils ont les caractères que nous avons attribués aux zeus.

A R T I C L E P R E M I E R.

De la crabe de Biarritz , saccaraila de Saint-Jean-de-Luz ; en Provence scorpone ou scorpi ou rascasse rouge.

39. NOUS avons prévenu qu'il n'y avait aucune ressemblance entre le scorpion de mer qui est un poisson , & le scorpion de terre qui est un gros insecte : nous avons dit aussi qu'il y avait peu de ressemblance entre le crapaud de terre ou le fluviatile , & le poisson qu'on nomme en beaucoup d'endroits *crapaud de mer*. Il en est de même du poisson nommé *la crabe* ; il n'y a aucun rapport entre ce poisson & les crustacées connus sous ce nom : nous ferons seulement remarquer que , quand on parle d'un de ces poissons , on dit *la crabe* , au lieu qu'on dit *le crabe* lorsqu'il s'agit des crustacées.

40. LA crabe de Biarritz , dont nous allons donner la description , avait quinze pouces de longueur totale A, B, *pl. IV, fig. 1*, & pesait environ trente-six onces ; la largeur verticale prise à l'à-plomb de la naissance de l'aile du dos

D d d d ij

en Y, était à peu près de quatre pouces; en M, à l'à-plomb de l'anus, de deux pouces dix lignes; en O, à la naissance de l'aileron de la queue, d'un pouce quatre lignes; son épaisseur horizontale prise vers l'articulation des nageoires branchiales était d'un peu plus de deux pouces.

41. ON voit que le corps de ce poisson est beaucoup plus gros du côté de la tête par proportion à la partie vers la queue, que ne l'est celui de beaucoup d'autres poissons: le dos ne fait pas une courbe aussi considérable qu'au diable ou crapaud de mer du Croisic, *pl. III, fig. 1*; mais à notre crabe, le ventre est renflé, sur-tout depuis P jusqu'à M; la tête est assez grosse & alongée, cependant le museau ne se termine pas fort en pointe; les yeux sont un peu ovales, grands, saillans & fort élevés sur la tête; de sorte que du centre d'un œil jusqu'au centre de l'autre, *fig. 2*, il n'y a qu'un pouce & quelque chose de plus; la prunelle est noire, & l'iris couleur d'or; ils sont recouverts d'une membrane clignotante, les orbites osseux sont sur le haut de la tête une éminence considérable, de sorte qu'entr'eux il y a sur le crâne un sillon large & profond; le grand diamètre des fosses orbitaires, pris horizontalement, est de près d'un pouce; le petit diamètre pris dans le sens vertical, est d'environ huit lignes; la distance du centre des yeux au bout du museau, est de deux pouces six lignes.

42. QUAND le poisson est examiné au sortir de l'eau, on apperçoit entre les yeux & le bout du museau un appendice charnu, & tout auprès les ouvertures des narines; la gueule est grande, puisque depuis A jusqu'à D, ce qui ne fait que la moitié de son ouverture, il y a un peu plus d'un pouce trois lignes; la mâchoire inférieure se relève un peu vers le haut, & elle est plus longue que la supérieure qui est mobile. On apperçoit aux bords des mâchoires comme deux levres, & aux côtés une lame cartilagineuse E: ce qui a fait dire que quand la mâchoire supérieure s'élève comme à la figure 2, les bords des mâchoires ont un mouvement que l'on compare à celui des bâtons d'un éventail. Les bords des mâchoires, tant supérieure qu'inférieure, sont hérissés d'un grand nombre de petites dents; il y a de plus au fond de la gueule, des osselets chargés d'aspérités. Enfin, on voit à la mâchoire inférieure une masse charnue S, *fig. 2*, qui tient lieu de la langue.

43. LES opercules des ouies sont comme formés par trois lames posées l'une sur l'autre; celle F, dont les pointes s'étendent jusqu'à trois pouces six lignes du museau, étant fort échanerée, ses bords forment des angles rentrans & d'autres saillans, terminés par des pointes aiguës & fort piquantes: si l'on veut regarder les feuilletts G, H, comme n'en faisant qu'un, on appercevra que cet opercule est dur en quelques endroits, & hérissé de pointes dont plusieurs sont fort piquantes, & qu'en d'autres endroits il est souple & comme cartilagineux, ainsi que quelques parties saillantes qui sont molles & flexibles;

néanmoins on peut dire que toute la tête est fort hérissée de pointes & de crochets distribués irrégulièrement de côté & d'autre. Le grand aileron du dos I K L, commence à quatre pouces huit lignes de l'extrémité du museau, & finit à environ deux pouces de l'articulation de l'aileron de la queue. Les dix ou douze premiers rayons I K sont longs, durs, piquans, & fort éloignés les uns des autres; le premier du côté de I est moins long que le suivant, mais il est très-dur & fort piquant; les deux ou trois qui le suivent sont les plus longs, les autres diminuent peu à peu de longueur jusqu'à K; les rayons de la partie K L sont considérablement plus longs & plus rapprochés les uns des autres, mais ils sont souples & rameux: pour cette raison on ferait tenté de croire que ce poisson aurait sur le dos deux ailerons I K & K L; mais la membrane qui unit les rayons durs & les flexibles étant continue depuis I jusqu'à L, il s'ensuit que cet aileron qui a environ huit pouces de longueur est unique.

44. L'AILERON M, N de derrière l'anus, est formé de dix à onze rayons, dont deux ou trois du côté de M sont piquans, les autres souples comme ceux de la partie K, L du grand aileron du dos. L'aileron O, B de la queue n'est point fendu; la plupart des rayons qui le forment sont assez larges, mais point piquans; ils ont à peu près trois pouces de longueur; & en les examinant avec une loupe, ils paraissent comme guillochés par les bords.

45. LES nageoires de derrière les ouies sont fort larges & formées de dix-sept à dix-huit rayons aplatis & souples comme ceux de la queue; leur attache au corps commence en P sous la gorge, & faisant une ligne un peu circulaire, elles se terminent auprès de Q. Les rayons étant très-divergens, cette nageoire forme autour du col du poisson une espèce de fraise; les plus longs rayons ont trois pouces de longueur. Il a en outre deux nageoires T, fig. 1 & 3, dont les articulations sont sous la gorge; elles ont une forme ovale, & sont composées de six ou huit rayons, dont trois sont assez durs. Les lignes latérales commencent près le dos vers Y, & se terminent à la naissance de l'aileron de la queue; on sent des aspérités quand on passe le doigt dessus; les écailles sont de médiocre grandeur, arrondies par les bords, où elles sont finement dentelées; ce qui fait qu'en passant la main de la queue vers la tête, le poisson paraît rude.

46. LA tête & le dos sont d'un rouge vif, dont l'intensité diminue sur les côtés, & est presque anéantie sous le ventre. Le dessous de la gorge tire au blanc; mais entre ces poissons, les uns sont plus rouges que les autres. Les pêcheurs disent même qu'ils en prennent quelques-uns qui sont presque blancs; au reste, les plus rouges sont préférés aux autres. On aperçoit sur la teinte rouge des ailerons & des nageoires, des mouchetures, les unes rouges, les autres noires, qui font un bel effet, & particulièrement une grande

tache noire sur la membrane qui unit les rayons piquans de l'aileron du dos. Cette tache est placée à peu près vers la fin des rayons piquans ; il y a aussi sur le corps quelques marques, les unes noires, les autres d'un rouge plus foncé que le reste.

47. Les pêcheurs de Biarritz vont avec des haims chercher ces poissons jusqu'à six lieues au large, tirant au nord-ouest, où ils en prennent avec d'autres poissons. Quoique ces poissons ne soient pas de passage, le tems de leur pêche est depuis le mois de juillet jusqu'au commencement de l'hiver, soit parce que dans cette saison ils se rendent avec d'autres poissons sur les isles, où ils trouvent de petits poissons qui les y attirent, soit principalement parce que dans les autres saisons les pêcheurs sont occupés à faire d'autres pêches qui leur sont plus avantageuses. Les crabes que nous venons de décrire étant pris sur de bons fonds & en bonne saison, sont assez estimés ; leur chair est un peu sèche, mais point coriace ; on en fait du bouillon pour les malades. Il y a dans Willugby, *pl. X, fig. 15*, un poisson qu'il nomme *scorpio virginianus*, qui diffère à plusieurs égards de notre crabe, mais à plusieurs autres il lui ressemble ; néanmoins, je crois que ce n'est pas le même poisson ; j'avoue que je ne connais celui dont parle Willugby, que parce qu'il en est dit dans son ouvrage. Outre le faccaraila que m'a envoyé M. de la Courtaudière, j'ai reçu de ce même correspondant un autre poisson assez différent, qu'il nomme la *crabe des Achottards*. Il en fera question à l'article suivant.

48. M. de la Courtaudière soupçonne qu'on a nommé à Quiberon ce poisson *gourlasseau*. Il est très-différent du corlasseau du Croisic, dont j'ai parlé, section IV. Il me marque qu'on en prend de deux couleurs, un rouge & un gris-blanc.

A R T I C L E I I.

De la crabe des Achottards.

49. M. de la Courtaudière, après m'avoir envoyé le faccaraila qui est la crabe de Biarritz, me fit parvenir le poisson représenté *fig. 1, pl. V*, sous la dénomination de la *crabe des Achottards* ou de Canton. Ce poisson a effectivement quelques points de ressemblance avec la crabe de Biarritz, mais il en diffère à plusieurs égards ; on en jugera en confrontant les figures & la description que je vais donner de la crabe des Achottards, avec ce que j'ai dit de la crabe de Biarritz. L'œil C est grand, fort élevé sur la tête ; il y a du centre de l'œil au bout du museau A un pouce, & seulement cinq lignes de distance d'un œil à l'autre au-dessus du crâne ; le bord de l'opercule des onies D, est à dix-neuf lignes de l'extrémité du museau A ; vers E, un peu plus

à l'arrière, on voit une espece de petit fillon bordé d'aspérités fines ; la partie F de l'opercule se termine par de longues pointes qui s'étendent jusqu'à deux pouces & demi du museau.

50. LE grand aileron du dos G H I commence à deux pouces six à sept lignes du museau ; le premier rayon qui est presque détaché des autres est le moins long & fort piquant ; ceux qui suivent jusqu'à H, au nombre de neuf, le sont un peu moins ; les autres jusques en I, sont rameux & flexibles ; la longueur totale G I de cet aileron est de deux pouces trois lignes ; l'anus K est à quatre pouces quelques lignes du museau ; derriere est l'aileron K L, qui a quatorze lignes d'étendue à son attache au corps ; il n'y a que les premiers rayons du côté de K qui soient piquans ; l'articulation M des nageoires de derriere les ouies est à trois pouces six lignes du museau ; les rayons forment un arrondissement, & le plus long rayon O est d'un pouce six lignes ; ces nageoires sont d'un rouge vif. Les nageoires de dessous la gorge P ne sont pas si grandes, elles ont une forme plus alongée ; leur plus long rayon a quinze lignes : elles ne sont pas d'un rouge aussi vif que les nageoires branchiales.

51. LE dos est brun : au-dessous des lignes latérales N N, on découvre des nuages les uns rouges & d'autres noirs, qui deviennent plus considérables à mesure qu'on approche du ventre, & leurs couleurs sont plus sensibles. Ce que nous venons de rapporter convient assez à la crabe de Biarritz ou au saccaraila : voici maintenant en quoi consiste principalement la différence de ces deux poissons.

52. SUIVANT les observations tant de M. de Borda que de M. de la Courtaudiere & les miennes, les mâchoires de la crabe de Biarritz ou du saccaraila sont bien fournies de petites dents ; mais on n'y en apperçoit point de canines, au lieu qu'à la crabe des Achottards il y en a sur le devant des mâchoires, qui sont assez grandes, savoir, quatre à la mâchoire d'en-bas, deux de chaque côté, & deux à la mâchoire supérieure : de plus, entre les petites dents dont nous avons dit que les mâchoires étaient fournies, il y en a d'une grandeur moyenne, distribuées çà & là. La circonstance de ces dents canines semblerait indiquer qu'il conviendrait de mettre cette crabe avec les dentés ; aussi je soupçonne que ce pourrait être le poisson dont M. de Borda m'a envoyé de Dax la description que j'ai rapportée dans la quatrième section ; d'autant que M. de Borda me marqua qu'on en ignorait le nom. Une circonstance qui ne convient pas à la crabe de Biarritz, est que sur le rouge qui fait la couleur principale de la crabe des Achottards, il y a des bandes d'autres couleurs, qui s'étendent de toute la longueur du poisson.

53. LES opercules des ouies à la partie D, sont couverts de petites écailles dont l'extrémité se relève, ce qui rend cette partie rude au toucher. La

partie E est aussi recouverte d'écaillés, mais plus grandes & moins rudes au toucher que celles de la partie D : à la crabe de Biarritz, les opercules ne sont point écailleux. A la crabe des Achottards, l'extrémité du museau se termine en pointe ; la mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure, son extrémité se relevant un peu en-haut. Enfin à cette crabe l'aïeron de la queue est médiocrement fourchu ; il est brun avec des nuances d'un rouge très-vif, & le plus long rayon a quinze lignes de longueur. Les nageoires branchiales ne forment point au col du poisson une espèce de fraise comme à la crabe de Biarritz. Ajoutons enfin, que la crabe des Achottards passe pour être un manger beaucoup meilleur que la crabe de Biarritz ou le saocaraila.

A R T I C L E III.

D'une sorte de zeus qui paraît avoir quelque rapport avec la crabe des Achottards.

54. JE trouve dans les mémoires que j'ai rapportés de mes tournées sur les côtes maritimes, un dessin très-proprement exécuté, & une courte description d'un poisson, *pl. V, fig. 2*, qui a quelque ressemblance avec la crabe des Achottards ; mais je ne puis me rappeler sur quelle côte on me l'a remis, ni le nom qu'on lui donnait : c'est donc seulement d'après le dessin & la description qu'on verra ci-après, qu'il me paraît avoir, à plusieurs égards, quelques rapports avec la crabe des Achottards.

55. IL avait de longueur totale A, B, neuf pouces ; sa gueule était grande, & les mâchoires étaient garnies de petites dents, ou, pour ainsi dire, d'aspérités ; je n'ai point apperçu de dents canines ; les yeux C étaient grands, assez élevés sur la tête ; entre l'œil & le museau vers D, était l'ouverture des narines ; on appercevait sur le front, entre les deux yeux, comme une gouttière, & à chaque côté une épine fort dure, qui semblait être de la corne polie. Ces épines étaient adhérentes au crâne dans presque toute leur longueur, seulement l'extrémité D en était détachée & formait une pointe saillante moins considérable qu'on ne la voit dans la figure. Les fosses orbitaires étaient bordées d'os tranchans, sur lesquels on sentait avec le doigt des aspérités, excepté en quelques endroits ; une partie C E F de l'opercule était couverte d'écaillés, & se terminait en F par une pointe très-forte ; depuis l'extrémité de la pointe F jusqu'au bout du museau, il y avait presque dix-neuf lignes.

56. L'AUTRE portion d'opercule n'était pas couverte d'écaillés, tous ses bords étaient garnis de petites pointes, & elle se terminait par une vigoureuse pointe G. Il y avait deux pouces & demi de l'extrémité de cette
pointe

pointe au bout du museau. Le dos était garni d'un grand aileron H I L ; la partie H I qui avait deux pouces dix lignes d'étendue à son attache au corps, était formée par onze à douze rayons gros, piquans & écartés les uns des autres ; ils excédaient la membrane qui les unissait ; la partie I, L, dont les rayons étaient souples & rameux, avait dix lignes d'étendue à son attache au corps, & se terminait à un pouce de la naissance de l'aileron de la queue, qui était un peu échaneré ; les plus longs rayons n'avaient que dix lignes de longueur.

57. L'ANUS était situé à quatre pouces neuf lignes du bout du museau ; quelques lignes plus vers la queue commençait l'aileron du ventre M N , qui avait un pouce d'étendue à son attache au corps ; les rayons qui le formaient, étaient d'abord un petit rayon R, court, dur & piquant ; ensuite un très-gros rayon S, fort dur, qui avait plus d'un pouce & demi de longueur ; tous deux étaient détachés des autres. Il y avait ensuite un rayon assez gros T, moins cependant que le précédent S ; les autres étaient beaucoup plus menus, moins durs & liés par une membrane. Tous ces rayons étaient recouverts à leurs bases par des écailles assez semblables à celles du corps : ces circonstances, & particulièrement l'énorme rayon S, caractérisent bien ce poisson. Il y avait derrière chaque ouïe une nageoire O, assez large, dont les rayons qui n'étaient pas durs avaient environ un pouce de longueur, & l'articulation était recouverte d'écailles ; les nageoires de dessous le ventre P étaient un peu plus grandes ; leurs articulations se touchaient presque au-dessous du ventre.

58. LA largeur verticale du poisson à l'à-plomb des yeux était de deux pouces : à l'à-plomb de O, deux pouces & demi ; à l'à-plomb de M vers l'anus, deux pouces ; à l'à-plomb de N, huit lignes : la forme générale de ce poisson approche assez d'être carrée, ayant beaucoup de largeur jusqu'à L N ; les écailles étaient grandes, brillantes, très-régulièrement rangées ; de sorte que leurs bords étant sur une même ligne qui s'étendait depuis le derrière des ouïes jusqu'à la naissance de l'aileron de la queue, formaient des raies très-sensibles : lorsqu'on passait le doigt de la tête vers la queue, on ne sentait rien qui l'arrêtât ; mais on éprouvait beaucoup de résistance ; quand on le passait de la queue vers la tête, ce qui s'observait encore plus à toutes les parties de la tête.

A R T I C L E I V.

De la perche de riviere ; perca fluviatilis. (4)

59. J'AI parlé, dans la quatrième section, du poisson que les auteurs

(4) En allemand *Barsch* ou *Börsing*.

nomment *perche de mer* : j'ai dit que ces poissons ont souvent un pied de longueur, & qu'ils ont quelque ressemblance avec un petit poisson appelé en Provence *ferran* : on le voit gravé dans la même section ; observant néanmoins que l'aileron de la queue du *ferran* est fourchu, & que celui de la perche de mer est coupé quarrément.

60. J'AI encore parlé, même section IV, d'un poisson d'eau douce qu'on nomme *perche goujonnée* ou *gardonnée* ; & je n'ai pas hésité de le mettre à l'endroit cité, parce qu'il n'est pas douteux qu'il n'a qu'un aileron sur le dos ; mais j'ai remis à parler ici de la vraie perche de rivière, parce que, comme à presque tous les poissons de cette famille, il est en quelque façon incertain si l'aileron du dos est unique, ou s'il y en a deux ; cette circonstance m'a donc déterminé à mettre ce poisson au nombre des *zeus*. La perche que je décris maintenant, *pl. V, fig. 3*, avait dix pouces de longueur totale ; la longueur de la tête jusqu'à l'extrémité C de l'opercule qui se termine en pointe, était de deux pouces huit lignes ; du bout de la mâchoire supérieure au centre de l'œil D, il y avait un pouce ; la prunelle était noire, bordée d'un anneau jaune qui la sépare du cristallin. (5)

61. LA mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure ; quand ces deux mâchoires sont rapprochées, la fente de la gueule, qui remonte un peu par en-haut, a à peu près neuf lignes ; elle entre un peu sous le cartilage E ; comme les deux mâchoires sont mobiles, la gueule est fort grande quand elles s'écartent l'une de l'autre ; les lèvres sont un peu épaisses & hérissées de dents très-fines, ou plutôt d'aspérités ; le palais est garni de petites dents. L'œil, de médiocre grandeur, est assez élevé : entre l'œil & l'extrémité de la mâchoire supérieure on aperçoit l'ouverture des narines. Les opercules sont formés de plusieurs pièces cartilagineuses, qui sont deux feuilletts F C en partie recouverts d'écaillés qui les font paraître guillochés, & en partie d'une peau lisse & assez brillante, qui a çà & là des reflets dorés ou argentés ; la lame C se termine en pointe.

62. LE grand aileron du dos commence en G à deux pouces six lignes du museau qui se termine un peu en pointe. En cet endroit le dos prend une courbure assez considérable ; depuis G jusqu'à H l'aileron est formé de douze forts rayons très-piquans, unis par une membrane fort mince & transparente ; vers H il y a à cette membrane une ou deux taches noires,

(5) De tous les poissons que l'auteur décrit dans cette section, la perche est le seul qui puisse intéresser d'autres peuples que ceux qui habitent le long des côtes du royaume de France, parce qu'on le trouve ailleurs, & qu'il est assez commun par-tout.

Voyez ce que j'ai dit de ce poisson & de sa pernicieuse voracité dans mes additions au tome X. J'ajouterai seulement que la perche a le corps large & plus applati que les autres poissons de rivière.

dont la forme varie ; ordinairement la pointe des rayons est noire. Il paraît y avoir en I une interruption entre la partie G H & la partie K L de ce grand aileron ; aussi Belon & Rondelet disent-ils qu'il a deux ailerons sur le dos : mais en y prenant attention, on apperçoit qu'il y a en I quelques rayons très-courts & piquans, unis par une membrane qui n'a qu'une demi-ligne ou une ligne de largeur, ce qu'on ne voit qu'en relevant les rayons qui se cachent dans une rainure qui est sur le dos du poisson ; & en regardant au travers du jour la partie I qui est entre G H & K L, on se convaincra que le grand aileron G, L est continu, qu'ainsi la perche n'a qu'un aileron sur le dos.

63. LA partie K L est formée d'abord par un rayon court & piquant, ensuite par treize ou quatorze rayons souples & rameux ; sa couleur est comme enfumée, il se termine en L par une partie qui n'est presque qu'une membrane, & s'étend jusqu'à six ou sept lignes de la naissance N de l'aileron de la queue : cette portion membraneuse a une teinte rouge très-légère. L'aileron de la queue est formé par des rayons larges, mais minces & souples ; ses bords, ainsi que son extrémité, sont d'un rouge très-vif ; la partie N B est un peu plus longue que celle N O : l'origine N N de cet aileron est couverte de petites écailles.

64. L'AILERON de derrière l'anus, P Q, est fort rouge & formé de dix rayons dont les deux premiers du côté de P sont piquans, les autres rameux & souples ; il a à son attache au corps douze à quinze lignes d'étendue, & il se termine à treize lignes de la naissance de l'aileron de la queue. Les articulations R des nageoires de derrière les ouies, sont à deux pouces huit lignes du bout du museau ; le plus long rayon S a un pouce six lignes de longueur ; ils sont rouges & point piquans. Les nageoires de dessous le ventre sont très-rouges, leurs articulations sont à trois pouces du museau, elles se terminent presque en pointe : le premier rayon du côté de T est piquant, les autres souples.

65. LA largeur verticale de ce poisson à l'à-plomb des yeux D, est d'un pouce huit lignes, à l'à-plomb de G de deux pouces six lignes, à l'à-plomb de P de deux pouces deux lignes, à l'à-plomb de N N de douze lignes. La couleur du poisson est blanche sous le ventre, il tire au jaune très-pâle sur les côtés, il est brun vers le dos, & au sortir de l'eau on entrevoit sur le corps des bandes circulaires un peu plus brunes que le reste ; les écailles sont dures, néanmoins brillantes ; elles sont très-glissantes si l'on passe le doigt de la tête à la queue, elles sont rudes quand on le passe en sens contraire. M. le baron de Tschoudy m'a écrit que dans la Moselle on en distinguait de deux espèces : l'une plus grosse que l'autre, qu'on nomme *gravelée*, & qu'on regarde comme la vraie perche ; il y en a qui pesent trois quarterons : l'autre,

E e e e ij

qu'on nomme *gremille*, qui est petite, a sur la tête, ou auprès, des artilions qu'elle relève à sa volonté, & qu'on a comparés à une couronne. On trouve de ces poissons dans les étangs; mais ils se plaisent principalement dans les petites rivières d'eau très-vive: on les prend en traversant les cours d'eau d'un trémail, & traînant dessus un épervier; quelques-uns s'enfoncent dans l'épervier, d'autres effarouchés par ce filet, donnent dans le trémail. Cette pêche est représentée, seconde section de la première partie. On prend aussi des perches avec les verveux & les filets à manche. C'est un poisson très-vorace: quand il est petit, ses arêtes sont incommodes; mais quand il est un peu gros, comme de treize à quatorze pouces de longueur, il est fort estimé, & pour cette raison les pêcheurs l'appellent la *perdrix d'eau douce*. A l'égard des figures 4 & 5 qui représentent la tête d'une perche vue de deux côtés, on en parlera dans l'explication des planches.

66. POUR ce qui est de la façon de les apprêter dans les cuisines, on fait frire les petites, & on fait rôtir les grosses sur le gril, puis on les sert sur une sauce blanche.

67. NOUS avons déjà prévenu qu'il y a un poisson de mer que les auteurs nomment *perche*. Rondelet, Belon & d'autres en font mention: mais les poissons qu'indiquent ces auteurs, ne se ressemblent point; à tous les deux l'aileron de la queue est coupé carrément. Belon représente ce poisson menu, au lieu que celui de Rondelet a un fort gros ventre; à celui de Belon tous les rayons du dos sont épineux; à celui de Rondelet, une partie est épineuse & l'autre flexible. Belon dit qu'on ne prend point ce poisson dans l'Océan, & tous deux assurent que la perche de mer surpasse en bonté celle de rivière; cependant, par le peu qu'ils disent de la perche de mer, il paraît qu'ils n'en avaient pas une parfaite connaissance. C'est tout ce que j'en puis dire, ne l'ayant jamais vue.

A R T I C L E V.

De la rascasse blanche, rascassa bianca; par les pêcheurs Italiens & Provençaux, rappecon ou raspecon.

68. VOILÀ un poisson qui a encore les caractères des scorpions ou de la rascasse, ayant deux ailerons sur le dos, un sous le ventre, derrière l'anus, celui de la queue coupé carrément; deux nageoires assez grandes derrière les opercules des ouies, & deux moins grandes sous la gorge, avec quelques épines près les articulations des nageoires tant de derrière les ouies que de celles de dessous la gorge. Sa tête est singulière, sur-tout par la forme de sa gueule: comme la tête se retourne vers le ciel, & comme les yeux sont sur le

remarquer dans la suite plusieurs circonstances qui empêchent de confondre le malarinat avec le tumbé de Saint-Jean-de-Luz.

106. EN général, le tumbé diffère principalement du grondin par sa taille ; il est communément plus grand , & sur-tout plus renflé : à l'égard de la couleur, la plupart sont d'un très-beau rouge ; mais il y en a où le dos tire au verd ; quelques-uns même n'ont point du tout de rouge ; ce qui s'observe quelquefois, comme nous l'avons dit, au rouget-grondin. Le ventre des tumbés est blanchâtre, & souvent sur cette couleur on aperçoit du verd.

107. NOUS avons dit que les lignes latérales qui se voient sur les grondins, ont des dents piquantes comme celles d'une scie ; au tumbé, en passant le doigt sur ces lignes, on sent quelque chose de rude, mais rien de piquant ; elles semblent seulement un petit cordonnet ; la peau est fort douce au toucher, on a de la peine à y sentir des écailles. Au tumbé, l'aileron du dos & celui du ventre ont la même couleur qu'à la partie du corps où ils sont attachés.

108. L'AILERON de la queue, *fig. 1*, est en grande partie rouge, & échancré inégalement : comme la couleur des jeunes poissons est un rouge clair & vif, les tumbés qu'on pêche sur les côtes de haute-Normandie, sur-tout ceux qui ont beaucoup de rouge, passent pour avoir la chair plus délicate & de meilleur goût que les gros dont nous avons parlé. Quelques-uns même prétendent qu'elle est plus délicate que celle de la vive : mais il s'en faut beaucoup que ce sentiment soit généralement adopté. Au reste, on vend dans les marchés les tumbés indistinctement avec les grondins : si l'on trouve leur chair moins agréable, leur grosseur fait qu'on les préfère. Ils se prennent fréquemment à la ligne ; & je soupçonne que ce poisson est le même que celui qu'on nomme en quelques endroits de Provence *gourneau*.

A R T I C L E III.

D'un gros grondin qu'on nomme à Saint-Jean-de-Luz bourreau ; en termes de pêcheurs, burraü.

109. M. de la Courtaudière m'a envoyé un poisson qu'on prend dans ses parages, où on le nomme *bourreau*, probablement parce qu'étant très-hérissé de vigoureuses épines, il est dangereux de le manier sans précaution : il a cela de commun avec tous les grondins, n'ayant de différence que du plus au moins, principalement à l'égard des épines, entre lesquelles il y en a d'extrêmement longues ; mais à cause de sa grosseur, je crois qu'on peut le regarder comme une espèce de rouge-tumbé. Effectivement, en comparant la description que nous en allons donner avec celle du rouge-tumbé, on

verra que ces deux poissons different peu l'un de l'autre. Le bourreau est un poisson à arêtes, à écailles, & dont le corps approche de la forme des poissons ronds, au moins depuis la tête jusqu'à l'anüs; car le reste jusqu'à la queue, diminue graduellement de grosseur, & est un peu applati sur les côtés; il a, comme les autres grondins, une grosse tête chargée de plusieurs aiguillons, entre lesquels il y en a de très-forts.

110. M. de Borda m'en a envoyé un de Biarritz, qui avait dix-sept pouces de longueur totale: celui que m'a envoyé M. de la Courtaudiere avait seize pouces six lignes A B, *pl. VII, fig. 1*, en y comprenant les deux cornes ou l'enfourchement osseux A qui termine le museau. Cet enfourchement, qui est une prolongation des os du crâne ou de la mâchoire supérieure, est dur, transparent & strié en-dessus de traits qui, se prolongeant jusqu'au bout des cornes, en font paraître les bords comme hérissés de pointes fines. Plusieurs especes de grondins ont aussi un petit enfourchement au bout du museau, mais moins considérable que celui du bourreau, quoique celui-ci l'ait encore moins grand que le malarmat, dont je parlerai dans la suite.

111. DE l'extrémité du museau A au premier rayon D du petit aileron du dos, ce qui forme la tête, il y a près de cinq pouces; la gueule qu'on aperçoit sous l'enfourchement A, est assez grande; les mâchoires, tant supérieure E qu'inférieure F, sont bordées de lèvres épaisses, garnies de nombre de petites dents ou d'aspérités; de l'extrémité des appendices osseux A au centre des yeux C, il y a deux pouces quelques lignes; l'épaisseur verticale de la tête prise à l'à-plomb des yeux était deux pouces six lignes; la largeur horizontale, prise un peu au-dessus des orbites, vers G, était d'un pouce cinq lignes; au reste, à la grosseur près, la forme de la tête était assez semblable à celle des grondins, dont nous avons amplement parlé au commencement de ce chapitre, elle est seulement un peu défigurée par les prolongemens osseux A dont nous venons de parler. Les yeux sont presque ronds, grands, fort élevés sur la tête; les fosses orbitaires du crâne ont onze lignes de diamètre; il y a sur le bord de chacun des yeux vers C, une petite pointe d'une ou deux lignes de longueur.

112. A l'égard des opercules, la partie de dessus, qui forme véritablement l'opercule, est mobile; ses bords H, y compris la pointe qui termine cette partie, sont à peu près à cinq pouces de l'extrémité des appendices osseux A du museau; presque à la hauteur de l'œil, il y un aiguillon dur & piquant d'environ sept lignes de longueur, & un peu plus vers H; il y a un autre aiguillon encore plus gros & plus long. Cet opercule s'appuie sur un anneau cartilagineux qui forme le bord des ouies, d'où il part, un peu au-dessus de l'articulation des nageoires branchiales, un aiguillon K fort & piquant, qui a au moins deux pouces trois lignes de longueur; ces

G g g g il

aiguillons sont hérissés de rugosités, sur-tout vers leur base ; le grand aiguillon est recouvert par la nageoire branchiale quand elle s'épanouit. Sous la gorge, à deux pouces huit lignes du bord de la mâchoire inférieure F, est la naissance de trois barbillons mous L ; le plus long avait environ trois pouces de longueur, un autre deux pouces, le troisième dix-huit lignes.

113. LA nageoire M de derrière les ouies avait cinq pouces de longueur, & était formée de onze rayons ; les nageoires N de dessous la gorge, dont les articulations étaient fort près de celles des nageoires branchiales, n'étaient formées que de six rayons, dont le plus long était de trois pouces quelques lignes. Le dos était garni de deux ailerons D O & O P, tellement rapprochés l'un de l'autre, qu'on pourrait croire qu'il n'y en avait qu'un ; quoi qu'il en soit, celui D O qui était formé de neuf rayons très-piquans, avait trois pouces d'étendue à son attache au corps : immédiatement derrière & presque sans interruption commençait le second aileron O P, qui était composé de seize rayons flexibles ; il avait quatre pouces d'étendue à son attache au corps, & se terminait en P à un pouce deux lignes de la naissance de l'aileron de la queue. Il est bon de faire remarquer que tout le long du dos, il y a une rainure assez profonde, bordée des deux côtés d'osselets durs, pointus & assez longs, excepté ceux du côté de la tête, qui étant plus enfoncés dans la chair, sont pour cette raison moins apparens ; de sorte que, quand le poisson couche ses ailerons vers l'arrière, ils se logent dans cette rainure, & ne paraissent point du tout : alors on n'aperçoit que les osselets dont je viens de parler, qui sont à peu près au nombre de vingt-six.

114. L'ANUS R était d'environ deux pouces plus près de la tête que de la queue. Immédiatement derrière l'anus commençait l'aileron de ventre R S, qui avait quatre pouces & demi de longueur à son attache au corps, étant formé de seize rayons souples. L'aileron de la queue était fourchu en B, & coupé inégalement ; le plus long rayon de la partie Q T qui répondait au dos, avait deux pouces neuf lignes de longueur ; le plus long rayon de la partie S Y qui répondait au ventre, avait seulement deux pouces quatre lignes.

115. J'AI dit que le bourreau, que je regarde comme un tumbe, est proportionnellement plus gros que les autres grondins ; la grosseur de son corps est à peu près la même depuis l'articulation des nageoires jusqu'à près de l'anus. Sa largeur verticale à l'à-plomb de D, au commencement de l'aileron du dos, était de trois pouces ; la largeur horizontale, à peu près de deux pouces six lignes ; la largeur verticale à l'à-plomb de l'anus en R, de deux pouces quatre lignes ; la largeur horizontale d'un pouce dix lignes : l'épaisseur verticale à la naissance de l'aileron de la queue était de sept lignes. Ce poisson pesait à peu près une livre & demie.

116. A l'égard de la couleur de ses différentes parties, le corps était d'un rouge vif, le dessous du ventre blanc ; & aux endroits où l'on apercevait du blanc, on voyait des reflets argentés : l'aileron de la queue était rouge, mais cette couleur était plus vive au milieu qu'aux bords. L'aileron du dos était de couleur rouge, celui du ventre blanc, mêlé de rouge ; les opercules étaient rouges avec des reflets d'or, d'azur & d'argent. La chair de ce poisson est délicate & de bon goût. On le pêche en grande eau & de la même manière que les grondins.

117. M. de Borda m'écrit qu'on prend assez souvent au Cap-Breton une variété du bourreau qu'on nomme sur ces côtes *gourlin*. Le dessous des nageoires pectorales de ce poisson est bleu : sa couleur n'est pas d'un beau rouge, comme celle du bourreau, car elle est mêlée de rouge & de brun : son museau est plus court ; les dents en sont moins sensibles. Il paraît être exactement le *corvus* de Salvien.

A R T I C L E I V.

De la cabotte.

118. DANS mes tournées en Provence, on me servit un poisson du genre des grondins, qu'on nommait *cabotte*. Il avait onze pouces neuf lignes de longueur totale, de l'extrémité de la mâchoire supérieure au centre des yeux un pouce six lignes, & au -derrière des opercules à peu près trois pouces. La largeur verticale du poisson, à l'à-plomb de l'articulation des nageoires de derrière les ouies, était de deux pouces ; à l'à-plomb de l'anus, d'un pouce neuf lignes ; à la naissance de l'aileron de la queue, de six à sept lignes. Au reste il avait, ainsi que les autres poissons de cette famille, deux ailerons sur le dos : le premier du côté de la tête était triangulaire & formé de rayons très-piquans ; au grand aileron qui s'étendait depuis la fin de ce premier jusqu'àuprès de celui de la queue, les rayons étaient moins forts & point piquans ; il en était de même de l'aileron de derrière l'anus ; celui de la queue était coupé presque quarrément : sur les côtés, derrière les opercules, il y avait deux nageoires assez larges, & deux autres plus étroites sous la gorge : de plus il avait de chaque côté, comme tous les grondins, trois barbillons mous. A une petite distance du dos étaient les raies latérales qui étaient un peu rudes au toucher, mais point piquantes ; la tête & le dos étaient d'un brun rougeâtre qui s'étendait assez considérablement au-dessus des raies latérales ; le reste du corps, jusques dessous le ventre, tirait au blanc.

119. ON voit par cette courte description, qu'à la grandeur près, la *cabotte*:

SECT. VI. *Des poissons qui ont deux ailerons sur le dos.* 683

l'aiffaugue de la Méditerranée. On le traîne comme une saïne; & quand il ne gratte point le fond, on ne prend que des lançons & des grados. Quand on tire ce filet à terre, & que les ailes sont tendues sur le rivage, on bat l'eau avec des perches pour effaroucher le poisson & l'engager à entrer dans la manche. Les pêcheurs se servent de ce poisson pour amorcer leurs haims, sur-tout lorsqu'ils se proposent de prendre des raies & des turbots; néanmoins ils adurent qu'étant frits, ils sont assez bon à manger.

116. *Du roferet de Caen.* M. Viger m'a envoyé de Caen un petit poisson, *pl. II, fig. 7*, qu'on y nomme *roferet*; on ne peut pas le confondre avec la blanche franche ou batarde dont j'ai parlé à la fin de la troisième section de la seconde partie, puisque je n'ai apperçu qu'un aileron sur le dos des blanches, au lieu que le *roferet* de Caen en a deux: néanmoins le roferet est tout blanc, & sa chair est si transparente qu'on apperçoit la grande arête dans toute sa longueur. Il est vrai qu'elle est brune & assez grosse, proportionnellement à la taille du poisson. Au reste, il a, comme ceux dont nous nous occupons, deux ailerons sur le dos, assez éloignés l'un de l'autre; un sous le ventre entre l'anus, qui est placé à peu près à la moitié de la longueur du poisson, & la naissance de l'aileron de la queue qui est fourchu, sur lequel on apperçoit de chaque côté deux petits points noirs. Les écailles de ce poisson sont petites, néanmoins épaisses, ce qui les rend sensibles; les yeux sont grands & parfaitement ronds, les mâchoires sont garnies de dents extrêmement fines, que l'on sent pourtant avec le doigt; la mâchoire d'en-bas est un peu plus longue que la supérieure; enfin la langue est pointue. Le goût de ce petit poisson est agréable: on le mange frit & en matelotte. Il me paraît avoir beaucoup de ressemblance avec le prestre de Brest; seulement les écailles du prestre sont de couleur fauve sur le dos, très-brillantes sur les côtés; vers le dos, le bord des écailles paraît pointillé de noir.

117. *Des fausses sardines d'auprès de S. Jean-de-Luz & de S. Malo.* J'AI fait dans ma quatrième section, une assez ample énumération des petits poissons qui ont quelques rapports aux harengs & aux sardines. J'ai dit d'après M. de la Courtaudière, que sur la côte d'Ondarroa ou d'Hondara, à dix ou douze lieues de S. Jean-de-Luz, les pêcheurs prennent quelquefois d'un seul coup de filet des milliers de fausses sardines. Je crois devoir rapporter à cette occasion, que M. Guillot m'a écrit de Saint-Malo qu'on prend dans les environs une multitude immense de petits poissons qui ont assez la forme de la sardine sans en avoir le goût, & qu'on nomme *sardines bâtardes* ou *harangues*. Je ne rapporte ceci qu'historiquement, car je ne puis me rappeler si ces poissons avaient un ou deux ailerons sur le dos.

118. *Du jol de Languedoc.* ON prend en Languedoc un très-petit poisson,

157 SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Vue sur les Bords de la Nivelle. — ND Pos.

